

Jeudi 29 Novembre : quarante détenus politiques du Mouvement National Algérien, emprisonnés à la prison de Fresnes, ont commencé la grève de la faim POUR OBTENIR LE RÉGIME POLITIQUE

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE (TROTSKYSTE)

REDICTION ADMINISTRATION : 5, rue de Charonne, Paris (X<sup>e</sup>) - Métro BASTILLE

SECTION FRANÇAISE DE LA QUATRIÈME INTERNATIONALE

ABONNEMENTS : 1 an : 600 fr. ; 6 mois : 400 fr. ; 3 mois : 225 fr. Etranger : 1 an : 1.200 fr. C.C.P. Sté de Presse, Edition et Librairie 6032-01 Paris

APRES LA GRÈVE GÉNÉRALE S'IMPOSERA Les 40 heures payées 48 - La paix en Algérie

APRES quelques jours de tergiversations et d'ultimes manœuvres, il a bien fallu que les Anglo-Français s'inclinent devant l'ultimatum américain...

Les Etats-Unis semblent aujourd'hui un peu moins disposés. Pour nous part, nous savons combien nous dépendons des Etats-Unis, sur le plan économique comme sur le plan militaire...

M. François Mitterrand a été, comme tous ses collègues, favorable à la politique de fermeté et même de force en Egypte...

L'estime journalistique ne précise malheureusement pas quels sont ces résultats pour l'avenir d'autres formules non moins laudables que celle des « 48 heures »...

C'est un autre journaliste, qui soutient américainement de s'emparer des positions non moins essentielles au Moyen-Orient que celles essentielles au Moyen-Orient...

Washington nous assure au plus tôt un large ravitaillement en fuel-oil. Les pétroliers américains ont fait place aux pétroliers du Sahara...

La hausse des prix est inévitable - le patron français a déjà averti qu'il était décidé à « répercuter la hausse des tarifs de transport par mer sur le prix de la production »...

Non moins indolable est, à échéance, une nouvelle dévaluation, qui ne fera que symboliser le nouvel affaiblissement du capitalisme français...

En hausse : essence ; pain ; autobus et taxis ; articles ménagers ; tarifs de fret ; presque tous les produits alimentaires...

La politique américaine s'est développée avec le soutien de la France. C'est l'évidence. Divers journaux, notamment « L'Observateur » et le « New-York Times »...

Car, en se substituant aux positions économiques de ses rivaux, l'impérialisme américain devra aussi faire face aux peuples en lutte pour l'indépendance. Des millions d'Arabes avec lesquels il sera plus difficile d'entendre qu'avec un Nasser ou un Ibn Séoud...

REDUCTION des horaires de travail. Diminutions. Nombreuses fermetures d'usine du 23 décembre au 3 janvier. Pas d'essence, sauf pour les trafiquants...

Par des actions partielles, dans un seul atelier, dans une seule usine ? Non. Les 40 heures payées 48, cette revendication est celle de toute la classe ouvrière...

Le procès des trotskystes. 10 octobre : premier procès : 50.000 frs d'amende. Nous faisons appel.

28 décembre : un troisième procès est préparé pour cette date. Notre seule défense : saisir l'opinion publique de nos arguments. C'est pourquoi, pour pouvoir développer nos idées...

200.000 FRANCS Abonnez-vous ! SOUSCRIVEZ !

MARDI 5 décembre : Les autres détenus algériens de Fresnes, non pas politiques mais de « droit commun », ne demandant rien pour eux mais estimant qu'ils doivent être solidaires de ceux qui luttent contre la misère de la société colonialiste...

Le gouvernement qui a accordé le régime politique aux cinq dirigeants du FLN ne peut contester aux militants algériens le régime de « politiques ».

Parmi ces derniers se trouvent Mohammed Maroc et Nait Mazi qui, sous la direction de Messali Hadj, luttent pour la liberté du peuple algérien...

Dans vos entreprises, dans vos syndicats faites voter des protestations contre la détention et l'incarcération des nationalistes algériens...

60 travailleurs signalent la protestation ci-dessous adressée aux organisations syndicales afin que ces dernières la transmettent à l'ambassade soviétique :

S'ASSOCIANT aux protestations de personnalité du monde politique et littéraire telles que F. Bourric, Jean-Paul Sartre, Claude Roy, Roger Vailland, Claude Bourdet, Vercoeur, Emmanuel Astar, Pietro Nenni, Stendhal, etc. nous nous soulevons contre l'immersion brutale des forces armées soviétiques dans l'insurrection hongroise...

A l'Assemblée générale statutaire du syndicat CGT des agents administratifs (CGA) de la RATP (cinq ans) les dirigeants CGT se sont cachés à l'arrière-plan...

« LA LIBERTÉ EST UNE ET INDIVISIBLE »

Pour le fonds de 200.000 frs. PREMIERE LISTE (1) A. Cardinal (Nantes), 200 fr. ; Soulié (P. XIV), 100 fr. ; Mignot (Aix), 100 fr. ; Philibert (Paris XIV), 200 fr. ; Peduto (Somme), 500 fr. ; Roland B. (Paris VI), 100 fr. ; M. Laure (Lyon), 200 fr. ; Roy (Marseille), 100 fr. ; Laurent (Lorient), 500 fr. ; Sunyet (Paris XIV), 100 fr. ; M. Gorin (Orléans), 500 fr. ; Piatoux (Bordeaux), 200 fr. ; Dubet (Nantes), 100 fr. ; Roussier (Arche), 1000 fr. ; Perrot (Morbihan), 200 fr. ; Prats (Finistère), 200 fr. ; Louis Barbin (Puy-de-Dôme), 200 fr. ; Liste 327 (Vallier, 200 fr. ; Breuillard, 200 fr. ; Mée Hay...

Les solutions sont simples. - Les travailleurs ne veulent pas payer la note. Ils exigent : - La diminution de salaires proportionnelle des horaires au travail. Application générale de la semaine de 40 heures avec le salaire de 48 heures...

Devant la hausse des prix, application de l'échelle mobile sur la base du dégel de l'indice de la vie déterminé par les syndicats, et non des statistiques gouvernementales truquées.

Augmentation de 10.000 francs par mois égale pour tous, non hiérarchisée. Retour au pouvoir d'achat de 1938.

Contrôle populaire sur les prix. Répartition de l'essence par les organismes de la production, de la distribution, de la réduction des crédits militaires, des crédits octroyés aux CRS et aux autres forces de répression.

Couverture de l'impasse en Algérie. Ouverture de négociations avec les représentants de toutes les tendances de l'opinion algérienne, sans préférence ni exclusive.

Restaurer de la paix et de l'amitié entre les deux peuples par la reconnaissance du droit du peuple algérien à son indépendance.

Le beau langage ne vous rappelle-t-il pas quelque chose ? Mais si, bien sûr ! les bombes de Benoit Fréchet et les salins de la CGT. L'inventaire la charte d'Amiens pour démontrer que la CGT ne devait pas prendre position sur les événements de Hongrie, parce qu'il y avait à ce sujet « de profondes divergences entre ses membres ».

chouquant à nos yeux. L'Internationale Socialiste n'a jamais eu l'ambition d'être un organisme à l'image du Soulier ou du Koninfort. Un parti impose une ligne de conduite aux autres mouvements qui, à travers le monde, ont la même doctrine.

Il n'est ni dans la tradition ni dans l'esprit qui a présidé à la reconstitution de l'Internationale de prendre des résolutions lorsqu'il existe des divergences profondes entre ses membres.

et des pa-nama. Il ne peut y avoir de « neutralité » possible pour une organisation ouvrière.

Une fois de plus comme lors qu'il s'agissait de voter les pouvoirs spéciaux - chefs du PCF et chefs du PS se trouvent définitivement mécontents de leur réactionnaire. Cependant les syndicats les organisations ouvrières se multiplient qui condamnent à la fois l'agression franco-américaine contre l'Egypte et la répression russe en Hongrie.

Troisième procès contre La Vérité | L'ALGERIE ALGERIENNE EST UN FAIT

OFFENSIVE judiciaire contre les trotskyistes bat son plein. — 1<sup>er</sup> procès le 10 octobre 1956 ; — 2<sup>e</sup> procès le 10 décembre 1956 ; — 3<sup>e</sup> procès le 22 décembre 1956. Le 1<sup>er</sup> procès était pour injures : condamnation : 50.000 francs d'amende. Le 2<sup>e</sup> procès est pour atteinte à la sûreté de l'Etat en vertu de l'article 80 du code pénal. Or, la juridiction française est telle que l'inculpé pour diffamation a la possibilité, s'il le désire, de faire la preuve des affirmations prétendues diffamatoires, qu'il a mises en avant. C'est un avantage considérable. Pour nous, trotskyistes, nous avons tout à fait l'intention de faire la preuve de nos affirmations. Or, ces affirmations ont, aujourd'hui, une importance considérable. Il s'agit, en fait, de tout le dossier de la répression en Algérie. Ce dossier, les trotskyistes vont l'ouvrir en grand. Rien ne sera laissé dans l'ombre. — Les interrogatoires, — les supplices, — les infortunés abusifs, — les camps de concentration, — les ratisages.

ILS DIRONT LA VERITE SUR L'ALGERIE. Nous rouvrirons le dossier des procès de Nuremberg. Nous parlerons de la convention du génocide que l'ONU ratifia. Nous ferons le procès du colonialisme et de ses méthodes. Encore une fois, LES ACCUSES SE FERONT ACCUSATEURS. Mais ne nous y trompons pas, nous l'avons déjà dit mais ne le répétons jamais assez, la bourgeoisie, la grosse colonialisation, les gouvernants, qu'ils soient de droite ou de gauche, tous ces gens veulent la peau des trotskyistes. Ils veulent étouffer sous un fardeau insupportable la seule voie révolutionnaire de ce pays. Il ne suffit pas, bien que ce soit indispensable, de répliquer sur le terrain du prétoire pour déjouer leur plan, il faut le soutenir actif, tenace, de tous ceux pour qui le vérité n'est pas un mot, la manifestation de tous ceux pour qui, en dépit des désaccords, grand ou petits, le maintien d'une voix ouvrière et révolutionnaire est quelque chose d'irremplaçable.

Envoyez vos lettres de soutien. Envoyez votre aide financière. Soyez vigilants et sincères. Adhérez à notre parti. Rien, rien ne peut être négligé. Tout doit être tenu, tout doit être fait. Les batailles juridiques sont les premières escarmouches de combats plus épres et plus durs. Géignons les premiers pour mieux engager les seconds. Daniel RENARD, Directeur de LA VERITE

LA FIN DES ILLUSIONS | L'Algérie n'est pas la France

TEL est le titre d'un article de Georges Hourd paru dans Le Monde du 12 septembre 1956, et dans lequel l'auteur, en exposant les raisons géographiques, économiques, culturelles que l'Algérie n'est pas la France, formule un appel à la nation algérienne, tout au moins de ne pas être identifiée, idéologiquement, à des départements français. « Pourquoi, dès lors, dit-il, ne se livre-t-elle pas à la conquête de son indépendance ? Pourquoi, au lieu de cela, se livre-t-elle à la conquête de la France ? » L'auteur rappelle que la France a acquis son indépendance par la force et que l'Algérie, qui est une partie intégrante de la France, ne peut que suivre le même chemin. « Mais, dit-il, l'Algérie n'est pas la France. Elle a ses particularités géographiques, économiques, culturelles. Elle a son histoire, sa culture, sa langue, ses coutumes. Elle est une nation à part entière. Elle doit donc se donner son indépendance par la force, comme l'a fait la France. »

LE BLUFF DE LA REFORME AGRAIRE ALGERIENNE

DES son arrivée en Algérie, B. Lacoste a annoncé à grands fracas qu'il allait réformer l'agriculture. Voyons ce qu'il en est. Le 26 mars, un décret instituant une « Casse d'accèsion à la propriété rurale » a été promulgué. Cette « Casse » est destinée à distribuer à des agriculteurs européens et musulmans des terres. Mais pour fonctionner, cette casse devait elle encore avoir des terres à distribuer. Or, il ne fallait pas aller chercher en riches, car en Algérie, tout le sol cultivable est exploité, ni à déboiser certaines régions qui seraient soustraies à l'érosion. Il y avait, bien sûr, les grands domaines des « fеоудау » européens (8.000 propriétaires sur 25.000 hectares) et musulmans (6.000 propriétaires sur 522.000 hectares) mais il fallait pas aller chercher ailleurs. Il était pas question pour le gouvernement de s'approprier la terre. La seule solution était pour lui, le transfert à la Casse des grands domaines concédés au siècle dernier à certaines grandes « cосіеs ». Ces chiffres sont « intéressants », mais ils ne faut pas en exagérer l'importance. La superficie des terres exploitables en Algérie de l'ordre de 5 millions de hectares, soit à peu près ce chiffre paraît médiocre (comme ceux concernant les grands domaines), la réforme agraire décriée par la presse n'est pas une réforme, elle n'est que la confirmation de ce que les exploitants en Algérie ont fait par eux-mêmes pendant des siècles. Mais il ne suffit pas de montrer l'insignifiance de la « réforme agraire », il faut encore insister sur le caractère de « bluff » de cette réforme. Un décret pris en conseil d'Etat et paru au J.O. du 14 octobre, détermine les règles qui serviront de base au calcul de l'indemnisation à laquelle donne lieu l'« expropriation » des grands domaines en Algérie. Ce décret, contrôlé par la Banque de l'Union Parisienne, a évalué aujourd'hui les terres à environ 5 milliards de francs. Il faut donc que soient vendus quatre et demi, au-dessous de 4 milliards, il est vraisemblable qu'elle s'estimera à l'appui de la réforme agraire. Mais outre la valeur des terres, elle fait valoir l'ampleur des investissements qu'elle a réalisés depuis vingt ans. C'est un chiffre qui ne fait pas mieux paraître le caractère de bluff de la réforme agraire. Mais plus le tout, et c'est la grande nouveauté de ce décret, est la promesse d'un prêt de 500 millions de francs à la Casse pour acheter des terres et pour indemniser les propriétaires. Mais plus le tout, et c'est la grande nouveauté de ce décret, est la promesse d'un prêt de 500 millions de francs à la Casse pour acheter des terres et pour indemniser les propriétaires. Mais plus le tout, et c'est la grande nouveauté de ce décret, est la promesse d'un prêt de 500 millions de francs à la Casse pour acheter des terres et pour indemniser les propriétaires.

QUAND Monsieur Charles André Julien, professeur en Sorbonne, conseiller de l'Union Française, membre du Parti Socialiste, considéré comme un historien de l'après-guerre, a écrit un article ayant pour titre « L'Algérie n'est pas la France » sous l'égide d'une revue de gauche, il y a eu une certaine déception. Quant à Monsieur Georges Hourd, professeur à la Faculté de Droit, l'inculpé d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat au titre de l'article 80 du code pénal, le 11-20 novembre 1956, un article intitulé : « La situation en Algérie », il n'y a pas de solution militaire en Algérie, la solution est politique », de l'« unanimité du soulèvement qui dresse sa population musulmane contre l'impérialisme ». C'est un fait, quel qu'il soit, tous les actes gouvernementaux, ou pro-gouvernementaux, tentent de tenir compte de cette réalité, en voulant l'étouffer. Encore une fois, nous sommes en Algérie, en France, et l'Algérie c'est la France », et la association c'est la guerre », avec les phrases ampoulées et tarabiscotées d'un Mollet affirmant que l'Algérie est une nation dont l'indépendance n'est pas à discuter, ce qui est l'humilité du soulèvement qui dresse sa population musulmane contre l'impérialisme.

Qu'en 1947, un statut ait été voté déclarant péremptoirement que l'Algérie ne se divise pas en départements français, ne change rien à l'affaire. Les lois d'urgence qui ont été votées ne peuvent pas être annulées, mais elles n'ont pu avoir pour effet de modifier la réalité. La situation en Algérie est telle qu'elle n'est pas un problème de droit, mais un problème de fait. Les nationalistes algériens ne sont pas des étrangers dans le cadre d'une Algérie soviétique. Ils ont une culture, une langue, une religion, et ils ont le droit de décider de leur avenir. Ils ont le droit de décider de leur avenir. Ils ont le droit de décider de leur avenir. Ils ont le droit de décider de leur avenir.

LA FIN DES ILLUSIONS | L'Algérie n'est pas la France

Quant à son statut de 1947, il établit que sur le plan de la représentation parlementaire, un européen égale à un musulman, puisque les deux communautés sont également représentées dans les assemblées algériennes. Pourquoi toutes ces différences ? Pour la raison très simple que la France n'a pas considéré de tout temps l'Algérie comme faisant partie intégrante de la France, mais comme une colonie. Or, les différences entre une colonie et une partie intégrante de la France sont nombreuses. Elles sont liées à la situation géographique, économique, culturelle, etc. Elles sont liées à la situation géographique, économique, culturelle, etc. Elles sont liées à la situation géographique, économique, culturelle, etc.

LA FIN DES ILLUSIONS | L'Algérie n'est pas la France

Il est vrai que le dessein du colonialisme est de rayer de la carte du monde les nations qui ne sont pas de la race blanche. Mais l'Algérie n'est pas la France. Elle a ses particularités géographiques, économiques, culturelles. Elle a son histoire, sa culture, sa langue, ses coutumes. Elle est une nation à part entière. Elle doit donc se donner son indépendance par la force, comme l'a fait la France. Elle doit donc se donner son indépendance par la force, comme l'a fait la France.

LA FIN DES ILLUSIONS | L'Algérie n'est pas la France

Mais il n'existe pas seulement des inégalités sociales et matérielles entre les musulmans et les Européens en Algérie. Il y a des inégalités culturelles, des inégalités éducatives, des inégalités linguistiques. Ces inégalités sont le résultat de la situation coloniale. Elles sont le résultat de la situation coloniale. Elles sont le résultat de la situation coloniale.

LA FIN DES ILLUSIONS | L'Algérie n'est pas la France

C'est un fait, que nous ne contestons pas, que l'Algérie n'est pas la France. Elle a ses particularités géographiques, économiques, culturelles. Elle a son histoire, sa culture, sa langue, ses coutumes. Elle est une nation à part entière. Elle doit donc se donner son indépendance par la force, comme l'a fait la France.

LA FIN DES ILLUSIONS | L'Algérie n'est pas la France

Le droit de manifestation est un droit qui appartient à tous les citoyens. Il est un droit qui appartient à tous les citoyens. Il est un droit qui appartient à tous les citoyens. Il est un droit qui appartient à tous les citoyens.

LA FIN DES ILLUSIONS | L'Algérie n'est pas la France

LA FIN DES ILLUSIONS | L'Algérie n'est pas la France

Article 80

« Sera coupable d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et puni des peines portées à l'article 83, tout Français ou tout étranger, »

1) qui aura entrepris, par quelque moyen que ce soit, de porter atteinte à l'intégrité du territoire français, ou de soustraire, à l'autorité de la France, une partie des territoires sur lesquels cette autorité s'exerce.

2) qui entretienne avec les agents d'une puissance étrangère des intelligences ayant eu pour objet ou ayant eu pour effet de nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France.

Article 83 : Si elles sont commises en temps de guerre les atteintes à la sûreté extérieure de l'Etat seront punies des travaux forcés à temps.

Si elles sont commises en temps de paix elles seront punies d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 50 à 500.000 francs. Toutefois l'emprisonnement pourra être porté à 10 ans et l'amende à un million deux cents mille francs en cas de circonstances aggravées.

Si elles sont commises en temps de paix elles seront punies d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 50 à 500.000 francs. Toutefois l'emprisonnement pourra être porté à 10 ans et l'amende à un million deux cents mille francs en cas de circonstances aggravées.

LA FIN DES ILLUSIONS | L'Algérie n'est pas la France

LA REVOLUTION HONGROISE

CE QU'ELLE SOUS-ENTEND

« CEUX qui furent les allies de la révolution... »

Percey Farkas, le secrétaire général du Parti National-Rouge...

LA REALITE, LES FAITS

LES DIRIGEANTS SOCIALISTES

LE CHEF MILITAIRE DE LA REVOLUTION

LE NOUVEAU REPRESSION RUSSA EN HONGRIE

L'ASPECT D'EN ENCORE que la révolution hongroise...

LA BUREAUCRATIE

L'EXPRESSION LA PLUS AIGUE DE LA BUREAUCRATIE

Les « libéraux » du Kremlin rivalisent, en Hongrie, avec les « révo-

lutionnaires... »

LES IMPOSSIBLES RETOUR

Malheureusement pour les « libéraux », le rapport sur le sort de la personnalité...

PROCES DES TROTSKYSTES

Le droit de manifestation

(Suite de la page 2)
« LA VERITE » pour avoir lancé ces manifestations, et d'avoir appelé à leur organisation.

LE COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

La bureaucratie du Kremlin a pleinement conscience de ce qu'elle appelle la Révolution hongroise...

SOUSCRIVEZ

pour La Vérité

« LA VERITE » lancée le 10 novembre 1956...

LE COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

La bureaucratie du Kremlin a pleinement conscience de ce qu'elle appelle la Révolution hongroise...

PROCES DES TROTSKYSTES

'Algérie n'est pas la France

(Suite de la page 2)
« L'Algérie n'est pas la France », tel est le thème principal de l'ouvrage...

LE GROSSEAU ET LE TROTSKY

par Leon TROTSKY

Le 7 octobre fut une journée décisive. Et le cœur eut des spasmes, écrivait le « Novik Vremia »...

« FAIRE MIEUX aux musulmans d'Algérie, comme on le fait, la possibilité d'une égalisation de leurs conditions de vie avec celles des Français de la Métropole... »

TOUS LES VENDREDIS LA VERITE EST DANS LES KIOSQUES

# Quatre militants TROTSKYSTES vont être jugés

**POUR ATTEINTE A LA SURETE DE L'ETAT  
(article 80) POUR AVOIR FAIT**

**CAMPAGNE DANS «LA VERITE»**

---

- **Contre la guerre d'Algérie;**
- **Pour que les milliards gaspillés chaque jour soient affectés à la satisfaction des revendications ouvrières;**
- **Pour la solidarité avec les manifestations des rappelés;**
- **Pour le retrait des troupes d'Afrique du Nord;**
- **Pour la défense des revendications nationales du peuple Algérien.**

***Pour faire de ce procès le procès de la sale guerre  
Pour défendre la liberté d'expression***

**SOUTENEZ LES TROTSKYSTES!**

---

**Pour défendre le droit de tous les peuples à disposer d'eux-mêmes**  
**Adhérez au P. C. I.**